

INTR2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine interne (A.M. du 09.03.1979 publié le 15.03.1979). L'objectif spécifique de la formation supérieure des candidats internistes est de développer leur aptitude à la pratique de la médecine interne globale (prise en charge des pathologies internistiques multiples et/ou complexes).

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteur, en application de l'arrêté royal du 16 mars 1999, d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en médecine interne dans une faculté de médecine belge.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein, dont au moins trois années de formation de base et deux années de formation supérieure en médecine interne. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

x

INTR2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine interne (A.M. du 09.03.1979 publié le 15.03.1979).

L'objectif spécifique de la formation supérieure des candidats internistes est de développer leur aptitude à la pratique de la médecine interne globale (prise en charge des pathologies internistiques multiples et/ou complexes).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein, dont au moins trois années de formation de base et deux années de formation supérieure en médecine interne. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

INTR2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

le cas échéant, les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement universitaire et enseignement inter universitaire.

Bloc annuel

1 2 3 4 5

o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WINTR2311	Questions spéciales de médecine interne, 1re année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [80h] [8 Crédits] 🌐	X				
○ WINTR2331	Enseignement interuniversitaire, 1re année	Jean Cyr Yombi (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X				
○ WINTR2381	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 1re partie							

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

INTR2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Les conditions complémentaires applicables générales sont énoncées dans cette page. Les conditions particulières sont énoncées dans ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littéra précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine (MSCM)

Responsable académique du programme: [Philippe Hainaut](#)

Jury

- Président de jury: [Philippe Hainaut](#)
- Secrétaire de jury: [Dominique Maiter](#)